



Publié le : 06/07/2010
Transmis en préfecture le : 06/07/2010

EXTRAIT

Du Registre aux délibérations
Du Conseil de la Communauté

Réunion du CONSEIL du 25/06/2010

Nombre de membres en exercice : 170
Date de la convocation à la réunion : 18 Juin 2010

Présidente : Mme Martine AUBRY
(Secrétaire de Séance : M. Sébastien COSTEUR)

Présents : (148) M. ADYNS, M. AISSI, M. AMIELH, Mme AUBRY, M. BAERT, M. BAILLOT, M. BARRET, M. BELIN, M. BERNARD, M. BEZIRARD, Mme BIENCOURT, M. BOCQUET, M. BODIOT, M. BOSSUT, Mme BOUCHART, Mme BOUDRY, M. BOUREL, M. BRAND, M. BREHON, Mme BRESSON, M. CACHEUX, M. CAMBIEN, M. CASTELAIN, M. CAUCHE, M. CAUDRON, M. CHARLET, M. COISNE, M. COLIN, M. COSTEUR, M. COUSIN, Mme CULLEN, Mme DARNEL, M. DAUBRESSE, M. DAVOINE, Mme DE CLERCQ, M. DE SAINTIGNON, M. DEBREU, M. DECOCQ, Mme DELACROIX, M. DELANNOY, M. DELEBARRE Jean, M. DELEBARRE Patrick, M. DELRUE, Mme DEMESSINE, M. DERONNE, M. DEROO, M. DERUYTER, M. DESMARECAUX, M. DESPIERRE, M. DOJKA, M. DROART, M. DUBUISSON, M. DUCROCQ, Mme DUHEM, M. DUJARDIN, M. DURAND Eric, M. DURAND Yves, M. DUSAUSOY, M. DUVAL, M. DUWELZ, M. ELEGEEST, Mme FABER, Mme FILLEUL, M. FOUCART, M. FREMAUX, M. GADAUT, M. GAUTHIER, M. GERARD, M. GRIMONPREZ, M. GRUSON, M. HAESBROECK, M. HAYART, M. HENNO, M. HERBAUT, M. HOUSSIN, Mme HUVENNE, M. IFRI, M. JACOB, Mme JACQUOT, M. JANSSENS, M. JEGOU, Mme KECHEMIR, Mme KRIEGER, M. LEBAS, M. LEDOUX, M. LEFEBVRE, M. LEGRAND, M. LEMOISNE, M. LIEVEQUIN, Mme LINKENHELD, M. LOOSVELT, M. MACQUET, M. MAIMOUNI, M. MASSART, Mmes MASSIET-ZIELENSKI, MAUROY, M. MERTEN, M. MOLLE, M. MUNCH, M. MUTEZ, M. OLSZEWSKI, M. OURAL, M. PACAUX, M. PARGNEAUX, M. PASTOUR, M. PAU, M. PAUCHET, M. PAURON, Mme PINCEDE, M. PLANCKE, Mme PLOUVIER, M. PLUSS, M. PROVO, M. QUEVERUE, M. QUIQUET, M. RABARY, Mme REIFFERS, M. RENARD, Mme RINGOTTE, Mme ROCHER, Mme RUSQUART, M. SANTRE, Mme SARTIAUX, Mme SCHARLY, M. SEGARD, M. SERHANI, Mme SIX, M. SPRIET, Mme STANIEC WAVRANT, M. TARDY, M. TIR, M. TURPIN, M. VAN TICHELEN, M. VANBELLE, Mme VANCOILLIE, M. VANDIERENDONCK, M. VERBRUGGE, M. VERCAMER, M. VERDONCK, M. VEROONE, M. VERSPIEREN, M. VICOT, M. VIGNOLE, M. WATTEBLED, M. WILLOQC, Mme WILLOQUEAUX, M. WOOD, M. ZOUTE.

Excusés ayant donné pouvoir : (22) M. ANDRE (pouvoir à M. ELEGEEST), M. BENABBOU (pouvoir à M. DUWELZ), M. BLOT (pouvoir à M. MUTEZ), M. CODRON (pouvoir à M. CASTELAIN), M. DARMANIN (pouvoir à M. DROART), M. DELABY (pouvoir à M. SEGARD), M. DELAHOUSSE (pouvoir à M. DEROO), M. DUBOIS (pouvoir à M. VANDIERENDONCK), M. DUQUENNE (pouvoir à M. BERNARD), M. GABRELLE (pouvoir à M. BOCQUET), Mme GOUBE (pouvoir à Mme DARNEL), M. LANNOO (pouvoir à M. DELANNOY), M. LEPRETRE (pouvoir à M. JEGOU), M. LESAFFRE (pouvoir à M. BOUREL), M. MARCHAND (pouvoir à M. MERTEN), Mme MULLIER (pouvoir à Mme RINGOTTE), M. PICK (pouvoir à M. SPRIET), M. REMORY (pouvoir à M. BRAND), M. RICHIR (pouvoir à M. HENNO), M. RONDELAERE (pouvoir à M. VERDONCK), Mme TELALI (pouvoir à M. CAUDRON), M. WAYMEL (pouvoir à M. PAU).

ESP PUBLIC ECOLOGIE & SERV URB - EAU -

RESSOURCES EN EAU - Renforcement de la coopération avec NOREADE

ESP PUBLIC ECOLOGIE & SERV URB - EAU -

RESSOURCES EN EAU - Renforcement de la coopération avec NOREADE

Rapport de Mme la Présidente au Conseil de la Communauté : **ADOpte A L'UNANIMITE**
Ont signé tous les membres présents

Le Schéma Directeur d'alimentation en eau potable de Lille Métropole Communauté Urbaine, élaboré en 2008 a démontré que notre collectivité ne possède pas de marge de manœuvre suffisante en matière d'alimentation en eau permettant de pallier une période de sécheresse, une indisponibilité d'usine majeure ou une dégradation éventuelle durable de champs captants.

Par ailleurs, le système d'alimentation en eau potable de LMCU est appuyé en grande partie sur deux usines de production (usine d'Aire sur la Lys et usine des Ansereuilles)

Dans ces conditions, bien que la consommation a observé une baisse de 2 % par an ces trois dernières années et malgré les démarches multiples visant à favoriser les économies d'eau et la protection des champs captants, les sources d'approvisionnement en eau potable de LMCU nécessitent d'être sécurisées afin de couvrir la demande des jours de pointe quelles que soient les conditions climatiques et de faire face éventuellement à un arrêt d'usine.

Afin d'assurer la sécurisation de son alimentation en eau potable, LMCU s'est rapprochée des autres collectivités de la Métropole dans le cadre de la coopération C.O.M.E.T. et a exploré plusieurs pistes d'alimentation complémentaire :

- Projet des Boucles de la Lys,
- Transfert d'eau par le canal Seine-Nord,
- Projet de partenariat avec Noréade.

A ce jour, seul le projet de partenariat avec Noréade permet d'envisager à court et moyen terme un renforcement de la capacité d'approvisionnement en secours et en permanence de Lille Métropole.

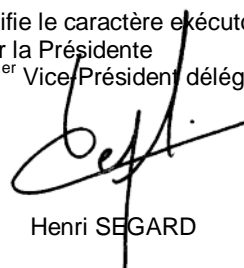
Le projet de partenariat avec Noréade est de plusieurs natures :

- Echange d'eau avec Noréade : 5 000 m³/j en compensation des volumes achetés par Noréade à Eau du Nord pour alimenter les communes de compétence Noréade de Lille Métropole ;
- Approvisionnement en secours pour des volumes de 12 000 à 25 000 m³/j par la réalisation d'interconnexion ;
- Achat d'eau à Noréade : livraison de 15 000 m³/j permanent en provenance de la forêt de Mormal (horizon 2014) et livraison de 10 000 à 20 000 m³/j à partir du projet de valorisation des eaux d'exhaure des carrières de l'Avesnois (horizon 2017).

Ce projet de partenariat avec Noréade se concrétise par la réalisation des travaux suivants :

- La construction d'interconnexions entre Noréade et l'usine communautaire de Pecquencourt et d'une interconnexion entre le SMAEL et le réseau Noréade à La Gorgue permettrait d'assurer un secours compris entre 30 000 m³/j pendant un jour (incluant les 5 000 m³ d'échange) et 17 000 m³/j pendant un mois (incluant les 5 000 m³ d'échange).
- Ce projet pourrait être opérationnel dès 2012.

Certifie le caractère exécutoire de cet acte
 Pour la Présidente
 Le 1^{er} Vice-Président délégué


 Henri SEGARD

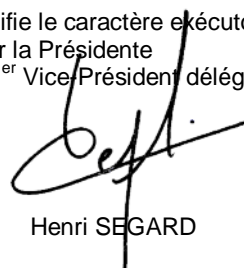


- La livraison permanente comprise 15 000 m³/j et 35 000 m³/j à partir des futures installations de la forêt de Mormal et des carrières de l'Avesnois à l'horizon 2015-2017.

En conséquence, la Commission Ecologie Urbaine consultée, il est proposé au Conseil :

1. d'autoriser la concrétisation du partenariat avec Noréade pour la fourniture d'eau en secours ;
2. d'autoriser l'élaboration et la signature par Madame la Présidente d'une convention relative aux échanges d'eau et interconnexions avec Noréade ;
3. d'engager les réflexions avec Noréade pour la fourniture d'eau en permanence à partir de la forêt de Mormal et des carrières de l'Avesnois.

Certifie le caractère exécutoire de cet acte
Pour la Présidente
Le 1^{er} Vice-Président délégué



Henri SEGARD

